

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 27 MAI 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
le 27 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 21 mai 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 20

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 3

Absents : 3

Votants : 25

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme TEYSSIER, M. VIAL,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme BONNEFOY : Pouvoir donné à M. GIRODET
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme SANDRON : Pouvoir donné à M. MARCON

EXCUSES :

Mme JANISSET
M. VALEYRE
Mme TARERAT

ABSENTS :

M. BLANCHARD
Mme BENABDESLAM
Mme VILLEVIEILLE

n° 20250527_D_064

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Contrat de
Relance et de
Transition
Ecologique : Avenant
n°1

Monsieur Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation rappelle que le Conseil Communautaire que le Conseil Communautaire du 06 juillet 2021 a délibéré favorablement sur le principe de signature d'un Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'Etat. De ce fait, le CRTE pour le territoire de la Jeune Loire a été signé le 29 juillet 2021.

La transition écologique est une priorité nationale et locale, nécessitant une mobilisation concertée de tous les acteurs du territoire. Dans ce cadre, initialement nommés contrats de relance et de transition écologique, les CRTE renommés contrats pour la réussite de la transition écologique, deviennent l'outil de mise en œuvre au niveau le plus fin de cette planification territorialisée.

L'instruction ministérielle du 30 avril 2024 appelle à relancer et à actualiser les CRTE afin de les aligner sur les ambitions fixées par les Conférences des Parties (COP) régionales et de renforcer la cohésion des territoires.

L'actualisation des CRTE pour la période 2025-2026 est l'occasion d'identifier les projets structurants qui concourent activement à la mise en œuvre de la transition écologique en lien avec les priorités fixées dans le cadre de la COP.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Cette actualisation passe par la signature d'un avenant recensant les projets contribuant à la trajectoire de transition écologique du territoire en cohérence avec les ambitions de la feuille de route régionale et du cahier départemental en matière de planification écologique.

La CC Loire Semène est concernée par 14 fiches-projets ci-jointes.

AR Prefecture

043-244301131-20250527-20250527_D_064-DE
Reçu le 06/06/2025

Vu le Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) pour le territoire de la Jeune Loire signé le 29 juillet 2021 ;

Vu l'instruction ministérielle du 30 avril 2024 relative à la relance des Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)

Considérant la volonté de signer l'avenant avec de nouvelles actions concourant à la transition écologique du territoire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'avenant au Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant correspondant et ainsi que tout document afférant à ce dossier.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250527-20250527_D_064-DE
Reçu le 06/06/2025